

Le Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Michel Dagbert, et le sous-préfet en charge de la politique de la ville du Pas-de-Calais, Xavier Czerwinski, ont précisé, dans un courrier adressé aux présidents des EPCI et maires des communes signataires des 11 contrats de ville du département, les modalités de la programmation pour 2016.

Le mode opératoire proposé répond à deux objectifs : engager le plus rapidement possible les subventions décidées, et créer des comités de "financeurs" pluriels pour chacun des territoires en cohérence avec l'esprit des nouveaux contrats de ville.

Parmi les principes de cette programmation on notera :

- l'EPCI et l'Etat (délégué du préfet, sous-préfecture, direction départementale interministérielle) co-animent la programmation
- les appels à projets devront associer le plus grands nombres d'acteurs "dans leurs qualités et compétences"
- l'encouragement des actions facilitant - entre autres - l'accès à l'emploi des femmes
- le renforcement du pilier développement économique doit être recherché
- mobilisation des mouvements d'éducation populaire et de jeunesse
- profiter de l'Euro 2016 pour favoriser l'implication du mouvement sportif.

Les EPCI et communes devront lancer les appels à projets entre septembre et octobre 2015. Les projets devront être déposés aux EPCI **avant le 15 novembre 2015**.

#### **Pour en savoir plus :**

- [Contrats de Ville : Modalités de la programmation 2016 pour le Pas-de-Calais](#) [1] dans notre rubrique "Financements"

Type d'actualités: [Information régionale](#) [2]

Dates: Lundi 21 septembre 2015 - 02:00

Fichiers joints:  [Contrats de Ville - Modalités de la programmation 2016 - Pas-de-Calais](#) [3]

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [4]

Publié le 23 septembre 2015

**URL de la source (modifié le 28/09/2015 - 10:56):** <https://irev.fr/actualites-0/modalites-de-la-programmation-2016-pour-les-contrats-de-ville-du-pas-de-calais>

#### **Liens**

[1] <https://irev.fr/financement/contrats-ville-modalite%C3%A9s-programmation-2016-pour-pas-calais>

[2] <https://irev.fr/taxonomy/term/4317>

[3] [https://irev.fr/sites/default/files/cv\\_modalites\\_programmation\\_2016\\_pdc.pdf](https://irev.fr/sites/default/files/cv_modalites_programmation_2016_pdc.pdf)

[4] <https://irev.fr/taxonomy/term/3692>